

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-231 du 17 Octobre 1991

portant nomination de Responsables au
Ministère de la Culture et des Communi-
cations et au Ministère de la Santé
Publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90- 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- SUR Proposition des Ministères ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Septembre 1991 ;

D E C R E T :

Article 1er.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de la Culture et des Communications et au Ministère de la Santé Publique

I MINISTERE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Chef de Cabinet : Monsieur Emile Marie-Trinité d'ALMEIDA

Directeur Général de l'Offi-
ce de Radiodiffusion et : Monsieur Emile-Désiré OLOGUDOU
Télévision du Bénin

II MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Directeur de Cabinet : Monsieur Dominique Joseph KOUDOGBO

Directeur Adjoint de Cabinet : Madame Georgette Omolola DOSSOU

Chef de Cabinet : Monsieur Marcel Kuassi NOUSSOU

Conseillers Techniques : Monsieur Hyppolyte AGBOTON
: Monsieur Adolphe TOPANOU.

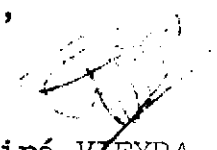
Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 17 Octobre 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLA

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général de la Présidence de
République,


Désiré VIEYRA

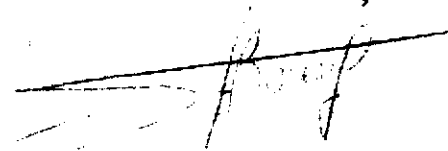
Le Ministre de la Culture et
des Communications,


Merius FRANCISCO
Ministre intérimaire

Le Ministre de la Santé Publique


Véronique LAWSON

Le Ministre des Finances,


Bernard BOUEGNON

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 2 MCC-MP-MF 6 AUTRES MINISTRES 20
SGG 4 DB-DTCP-DSDV-DI 5 DPC-DLC-INSAE 3 UNB-PASJEP-ENA 3 ICE 2 DCC 1
GCONB 1 CSM 1 ONEFI 1 BN-DAN 2 JORB 1 INTERESSES 7.-